

CONSEIL MUNICIPAL

6 AVRIL 2023

Absents excusés : Didier Krebs qui donne pouvoir à David VILABOY, Patrice LAURENT qui donne pouvoir à Thierry ALIPS.

Secrétaire de séance : M. David VILABOY

LECTURE DES DÉLIBÉRATIONS

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Madame le Maire laisse la parole à Mme Evelyne DRAN qui présente les résultats des comptes de l'année précédente :

FONCTIONNEMENT	
Sens	Réalisations
DEPENSES	384 142.06 €
RECETTES	466 210.07 €
EXCEDENT	82 068.01 €
DEFICIT	

INVESTISSEMENT	
Sens	Réalisations
DEPENSES	144 660.01 €
RECETTES	105 535.64 €
EXCEDENT	
DEFICIT	39 124.37 €

M. Jacques ESTELON propose à l'assemblée de voter le compte administratif 2022 de la commune.

Le conseil accepte à l'unanimité le compte administratif 2022.

COMPTE DE GESTION 2022 BUDGET COMMUNE ET BUDGET ANNEXE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

41200 - MAIRY SUR MARNE

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	-51 282,96		-39 124,37		-90 407,33
Fonctionnement	274 780,62	51 282,96	82 068,01		305 565,67
TOTAL I	223 497,66	51 282,96	42 943,64		215 158,34
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
41201-ENERGIE PHOTOVOL - MAIRY/MARNE					
Investissement			-20 415,71		-20 415,71
Fonctionnement			33 831,95		33 831,95
Sous-Total			13 416,24		13 416,24
TOTAL III			13 416,24		13 416,24
TOTAL I + II + III	223 497,66	51 282,96	56 359,88		228 574,58

L'assemblée accepte à l'unanimité le compte de gestion 2022 du budget de la commune et du budget annexe.

SUBVENTIONS

Madame le Maire laisse la parole à Mme Evelyne DRAN qui demande à l'assemblée de délibérer sur les montants des subventions. Après discussion, Madame le Maire indique à l'assemblée la liste des demandes de subventions.

Madame le Maire propose à l'assemblée de voter les subventions accordées. L'assemblée accepte à l'unanimité de voter le versement de ces subventions aux associations suivantes :

ASSOCIATIONS	MONTANTS
La Chenevière	100,00 €
ADMR	800,00 €
Société de Musique de St Germain	100,00 €
Ecole de Musique de St Germain (EMIM)	400,00 €
Jeunes sapeurs-pompiers de Suippes	100,00 €
AS Mairy Foot	450.00 €
Association de pêche de Mairy-sur-Marne	300,00 €
Les ptits écoliers	250.00 €
TOTAL	2500,00€

VOTE DES TAXES 2023

Madame le Maire laisse la parole à Mme Evelyne DRAN qui présente à l'assemblée l'état 1259 et ses simulations sur les taxes. Madame le Maire propose de voter les mêmes taxes que pour l'année 2022.

L'assemblée passe au vote et décide à l'unanimité de garder les mêmes taxes que pour l'année 2022 et d'appliquer les taux suivants :

- Taxe foncière (bâti) : 36.07 %
- Taxe foncière (non bâti) : 9.71 %
- CFE : 9.33 %

BUDGET PRIMITIF 2023

Madame le Maire laisse la parole à Mme Evelyne DRAN qui présente le budget primitif 2023 :

DÉPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT			
023	25 841.32 €	R002	155 101.42 €
Chapitre 011	155 570.00 €	Chapitre 70	36 200.00 €
Chapitre 012	127 400.00 €	Chapitre 73	247 332.00 €
Chapitre 014	23 221.00 €	Chapitre 74	123 602.00 €
Chapitre 65	44 816.00 €	Chapitre 75	18 000.00 €
Chapitre 66	2 149.12 €	Chapitre 76	2.00 €
Chapitre 042	12 400.00 €	Chapitre 013	3 117.98 €
Chapitre 67	14 745.00 €	Chapitre 78	1 000.00 €
Chapitre 68	1 000.00 €		
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	407 143.07 €	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	584 355.40 €
INVESTISSEMENT			
D001	90 407.33 €	021	25 841.32 €
Chapitre 13	7 840.00 €	Chapitre 10	155 629.25 €
Chapitre 16	47 518.32 €	Chapitre 13	22 840.00 €
Chapitre 20	2 000.00 €	Chapitre 16	100 000.00 €
Chapitre 21	168 944.92 €	Chapitre 16	483.14 €
Chapitre 41	3 600.00 €	Chapitre 040	12 400.00 €
		Chapitre 041	3 600.00 €
TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT	320 310.57 €	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	320 310.57 €

- Virement à la section d'investissement 2022
- Report des résultats de l'exercice 2021

Madame le Maire propose à l'assemblée de passer au vote. L'assemblée accepte à l'unanimité le budget primitif 2023 tel que proposé.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 BUDGET PHOTOVOLTAIQUE

Madame le Maire laisse la parole à Mme Evelyne DRAN qui présente les résultats des comptes de l'année précédente :

FONCTIONNEMENT	
Sens	Réalisations
DEPENSES	168.05 €
RECETTES	34 000.00 €
EXCEDENT	33 831.95 €
DEFICIT	
INVESTISSEMENT	
Sens	Réalisations
DEPENSES	40 415.71 €
RECETTES	20 000.00 €
EXCEDENT	
DEFICIT	20 415.71 €

M. Jacques ESTELON propose à l'assemblée de voter le compte administratif 2022 du budget photovoltaïque.

Le conseil accepte à l'unanimité le compte administratif 2022.

BUDGET ANNEXE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUE 2023

DÉPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT			
023	792.00 €	R002	28 161.84 €
Chapitre 42	1 900.00 €	Chapitre 42	737.00 €
Chapitre 66	118.00 €	Chapitre 70	3 500.00 €
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	2 810.00 €	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	32 398.84 €
INVESTISSEMENT			
D001	20 415.71 €	021	792.00 €
Chapitre 13	737.00 €	Chapitre 10	5 670.11 €
Chapitre 16	1 955.00 €	Chapitre 13	14 745.60 €
		Chapitre 040	1 900.00 €
TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT	23 107.71 €	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	23 107.71 €

L'assemblée accepte à l'unanimité le budget annexe 2023.

PRET BANCAIRE

Madame le Maire indique à l'assemblée qu'il est nécessaire de contracter un prêt pour le financement des luminaires du lotissement du Jardin. Elle propose la somme de 100 000.00 € amortissable sur 5 ans.

L'assemblée accepte à l'unanimité.

QUESTION DIVERSES

Madame le Maire informe que la brocante sera organisée par la commune avec l'aide du Foyer Rural.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 22 h 30. Le prochain conseil municipal est prévu le mardi 9 mai 2023.